

# Présentation du concours 2022

## I. 9ème concours international Pierre de Manchicourt

### Le concept

Le concours est ouvert aux organistes de toute nationalité sans limite d'âge. Les candidats peuvent concourir sur un, deux ou trois instruments d'esthétiques différentes :

- Béthune, église Saint-Vaast : Grand orgue polyphonique d'inspiration nord allemande (Freytag/Tricoteaux/2001). 3cl/péd/42 jeux. Tempérament Werkmeister III.  
- Nielles-lès-Ardres, église saint-Pierre : orgue flamand (Van Belle/1696, Decourcelle/2005, Cattiaux/2012, 2 cl/19 jeux. Pas de pédalier. Octave courte. Tempérament mésotonique.

- Saint-Omer, cathédrale : grand orgue romantique (Cavaillé-Coll/1855, Buffet/1717), 4cl/péd/49 jeux. Tempérament égal

> Le concours comprend une épreuve éliminatoire sur enregistrement et une finale pour chaque orgue.

> Les programmes sont libres. Ils doivent être différents pour les deux épreuves et pour chaque instrument choisi.

> Les minutages sont imposés.

> Le programme du Prix optionnel « musique contemporaine » à Béthune est imposé.

> Les enregistrements de l'épreuve éliminatoire sur un seul instrument sont tolérés.

> Les oeuvres doivent être choisies de manière à permettre aux jurys d'apprécier les qualités musicales, artistiques et techniques des candidats.

> Chaque programme doit être cohérent au regard des caractéristiques des instruments choisis avec l'objectif de servir à la fois la musique et les orgues.

### Les étapes

1/ une, deux ou trois présélections sur enregistrements à envoyer avant le 1er juillet 2022 minuit.

2/ une, deux ou trois finales : Béthune, Nielles-lès-Ardres et Saint-Omer

## II. Les Prix

Béthune

Premier Prix : 4000€

Second Prix : 2000€

Prix optionnel « musique contemporaine » : 2000€

Prix du Public internet

Nielles-lès-Ardres

Premier Prix : 4000€

Second Prix : 2000€

Prix du Public internet

Saint-Omer

Premier Prix : 4000€

Second Prix : 2000€

Prix du public internet

> Chaque Prix est attribué séparément.

> Les Prix sont cumulables.

> Le Grand Prix Pierre de Manchicourt est attribué au candidat ayant remporté préalablement deux Premiers Prix a minima.

> Le Prix « musique contemporaine » est optionnel.

> Le jury n'est pas tenu d'accorder de Premier Prix ni le Prix spécial

.> A Saint-Omer, les Prix seront attribués le dimanche 2 octobre à 17h lors du concert des lauréats.

> A Béthune et Nielles-lès-Ardres, les Prix seront attribués à l'issue des épreuves.

Dans ces deux communes, les finalistes pourront se produire lors de concerts scolaires le lendemain des épreuves.

> Les lauréats bénéficieront de concerts dans l'une ou l'autre des villes du concours et dans des lieux partenaires.

> Les finalistes non récompensés bénéficieront d'une aide financière de 300€ par instrument.

### **III. Le jury**

Béthune

Léon Berben (NL)

Bernard Focroulle (B)

Thomas Ospital (F)

Vincent Paulet (F)

Benjamin Steens (F)

Nielles-lès-Ardres  
Léon Berben (NL)  
Bernard Focroulle (B)  
Thomas Ospital (F)  
Arnaud de Pasquale (F)  
Benjamin Steens (F)

Saint-Omer  
Sophie-Véronique Choplin (F)  
Henry Fairs (UK)  
Véronique Le Guen (F)  
Thomas Ospital (F)  
Johann Vexo (F)

*Le concours Pierre de Manchicourt est organisé par Orgues en Béthunois avec l'appui moral et financier du Département du Pas-de-Calais en partenariat avec les villes de Béthune, Saint-Omer, Nielles-lès-Ardres, la Communauté de Communes Pays d'Opale et l'association les amis de la cathédrale de Saint-Omer.*

# Règlement 2022

## I. INTRODUCTION

- > Les finales du 9ème concours international d'orgue Pierre de Manchicourt se dérouleront du 24 septembre au 2 octobre 2022 dans trois villes du département du Pas-de-Calais (Hauts de France) : Béthune, Nielles-lès-Ardres et Saint-Omer.
- > Le concours est ouvert aux organistes de toute nationalité sans limite d'âge.
- > La réception des enregistrements de présélections sera close le 1 juillet 2022 à minuit.
- > Le concours comprend des présélections sur enregistrement et une finale pour chaque orgue.
- > Les candidats peuvent concourir pour une, deux ou trois finales.
- > Les enregistrements de l'épreuve éliminatoire sur un seul instrument sont tolérés.
- > Les programmes sont libres. Ils doivent être différents pour les deux épreuves et pour chaque instrument choisi.

- > Les minutages sont imposés.
- > Le programme du Prix optionnel « musique contemporaine » à Béthune est imposé.
- > Les oeuvres doivent être choisies de manière à permettre aux jurys d'apprécier les qualités musicales du candidat, sa technique et son toucher.
- > Le programme doit être pertinent au regard des caractéristiques de chaque instrument choisi.

## **II. INSCRIPTION PAR INTERNET**

Par leur inscription, les candidats s'engagent à accepter les décisions du jury. En cas de litige, seule la rédaction en français du règlement fera foi.

### **A. Partie administrative**

Les candidats doivent s'inscrire avant le 1 juillet 2022 minuit dernier délai sur le site internet d'Orgues en Béthunois : [www.orguebethune.fr](http://www.orguebethune.fr) rubrique « concours ». Le dossier d'inscription devra être constitué des éléments suivants : Le formulaire d'inscription en ligne sur le site internet [www.orguebethune.fr](http://www.orguebethune.fr) avec les documents administratifs dématérialisés ci-dessous :

- > Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.
- > Une attestation sur l'honneur de ne pas avoir utilisé de copie d'enregistrement, ni aucun procédé de montage pour l'enregistrement.
- > Une biographie en français ou en anglais.
- > Une photographie en haute définition (300 DPI) si possible et libre de droits.
- > Le ou leurs choix d'instruments avec leurs programmes suivant les critères B et D, énoncés ci-dessous.
- > Les candidats recevront un mail leur confirmant la bonne réception de leur dossier complet.
- > Contact : [concoursmanchicourt@gmail.com](mailto:concoursmanchicourt@gmail.com)
- > Directeur du concours : Bernard Hédin. [bernard\\_hedin@hotmail.com](mailto:bernard_hedin@hotmail.com) > Tél : 33 (0) 6 64 93 32 20- 33 (0) 6 59 17 53 18

### **B. Le ou les programmes des présélections sur enregistrements**

- > Pour une candidature à Béthune  
Programme libre d'une durée totale de 20 minutes
- > Pour une candidature à Nielles-lès-Ardres  
Programme libre d'une durée totale de 20 minutes
- > Pour une candidature à Saint-Omer  
Programme libre d'une durée totale de 20 minutes

Les trois présélections sur enregistrements peuvent être réalisées sur un seul orgue.

### C. Un enregistrement audio numérique

- > Les candidats doivent enregistrer le ou leurs programmes de présélections dans un format numérique de qualité mp3, m4a ou wave.
- > Aucun nom ne doit apparaître dans les pièces enregistrées sous peine d'exclusion.
- > Le ou les enregistrements sont à envoyer par lien wetransfer à l'adresse suivante : [concoursmanchicourt@gmail.com](mailto:concoursmanchicourt@gmail.com)
- > Les vidéos ne sont pas acceptées afin de respecter l'anonymat.
- > Nommez les fichiers d'enregistrements en commençant par le chiffre 1 pour Saint-Omer, 2 pour Nielles-lès-Ardres, 3 pour Béthune en fonction des choix effectués. Indiquez le nom et compositeur de chaque oeuvre pour chaque fichier.

### D. Le ou les programmes des finales à Béthune, Nielles-lès-Ardres et Saint-Omer

Béthune – lundi 26 septembre à 14h

- > Un programme libre d'une durée moyenne de 25 minutes (hors épreuve optionnelle).
- > Les candidats ne peuvent rejouer aucune pièce des présélections
- > Epreuve optionnelle « musique contemporaine » Laus de Vincent Paulet (édition Combre) ou Toccata de Bernard Foccroulle (édition Lemoine)

Nielles-lès-Ardres – mercredi 28 septembre à 14h

- > Un programme libre d'une durée moyenne de 25 minutes.
- > Les candidats ne peuvent rejouer aucune pièce des présélections.

Saint-Omer - vendredi 30 septembre à 14h

- > Un programme libre d'une durée moyenne de 25 minutes.
- > Les candidats ne peuvent rejouer aucune pièce des présélections.

## III. DROITS D'INSCRIPTION

Le règlement des droits d'inscription pour 1, 2 ou 3 orgues est de 50€ non remboursables doit être effectué par virement bancaire sur le compte courant suivant avant le 1er Juillet 2022 minuit, date de clôture des inscriptions :  
international bank account identifier number / IBAN FR76 1627 5103 0008 0002  
1766 807 BIC : CEPFRPP627 [IBAN \(Fichier PDF\) cliquez ici](#)

- > Lorsque le virement effectué n'est pas à votre nom, merci indiquer impérativement

le nom de la personne à laquelle votre inscription se rattache.

#### **IV. AIDE FINANCIERE ET LOGISTIQUE**

- > Les finalistes non récompensés bénéficieront d'une aide financière de 300 euros par finale pour leur voyage et hébergement sur présentation de justificatifs uniquement.
- > Une liste d'hébergements et d'informations pratiques sera communiquée aux candidats admis en finales.

#### **V. LE JURY**

- > Le jury a été constitué sous réserve de défaillance de l'un ou l'autre membre.

#### **VI. DATES ET SELECTIONS**

A. Présélections sur enregistrements (date limite de réception 1 juillet 2022 à minuit)

- > Les présélections sur enregistrements sont anonymes.
- > Les candidats retenus pour les finales seront informés au plus tard le 1 août 2022.
- > Ils devront confirmer leur présence au concours et fournir leurs programmes de finales pour chaque orgue par retour à l'adresse : [concoursmanchicourt@gmail.com](mailto:concoursmanchicourt@gmail.com) suivant les critères D du chapitre II du règlement.
- > Les jurys retiendront au maximum 7 candidats pour chaque finale.

B. Finales

Béthune - lundi 26 septembre à 14h

Nielles-lès-Ardres - mercredi 28 septembre à 14h

Saint-Omer - vendredi 30 septembre à 14h

- > Le secrétariat du concours peut mettre des assistants à la disposition de chaque candidat. Il est permis d'avoir ses propres assistants à l'exception du ou des professeurs du candidat.
- > Les orgues sont dépourvus de combinateur ce qui limite le nombre et la complexité des registrations pour les assistants.

#### **VII. LES ORGUES**

- > Béthune, église saint-Vaast : grand orgue polyphonique d'inspiration nord allemande (Freytag/Tricoteaux/2001). 3 cl/péd/42 jeux. Tempérament Werkmeister

### III.

- > Nielles-lès-Ardres, église saint-Pierre : orgue flamand (Van Belle/1696, Decourcelle/2005, Cattiaux/2012, 2 cl/19 jeux. Pas de pédalier. Octave courte. Tempérament mésotonique.
- > Saint-Omer, cathédrale : grand orgue romantique (Cavaillé-Coll/1855, Buffet/1717), 4cl/péd/49 jeux. Tempérament égal.
- > Les caractéristiques des orgues, leurs compositions et la disposition des registres à la console sont disponibles sur ce site : <http://orguebethune.fr>
- > Des instruments d'étude seront mis à disposition des candidats pendant le concours.

## VIII. DIFFUSION

- > Les finales sont retransmises sur grand écran et sur You Tube.
- > Les épreuves peuvent être enregistrées, diffusées sur internet, à la radio ou à la télévision. Par leur candidature au concours, et tant que l'usage de ces contenus reste non commercial, les candidats acceptent de céder leurs droits sur tous les enregistrements de leurs prestations durant les épreuves du concours (épreuve de présélection incluse) à l'organisateur du concours, pour 10 ans. Les participants ne peuvent donc prétendre à aucun cachet ni aucun droit sur ces contenus pour les usages pré-listés. Cependant, les conditions seront rediscutées par contrat si un usage commercial est envisagé. La session n'étant pas exclusive, les candidats sont eux-mêmes libres d'utiliser les contenus enregistrés.

# Déroulement du concours 2022

## I. Présélections sur enregistrements (avant la date limite de réception le 1 Juillet 2022 minuit)

- > Les candidats doivent enregistrer le ou leurs programmes des présélections dans un format numérique de qualité mp3, m4a ou wave.
- > Le ou les enregistrements sont à envoyer par lien wetransfer à l'adresse suivante : [concoursmanchicourt@gmail.com](mailto:concoursmanchicourt@gmail.com)
- > Tous les enregistrements peuvent être réalisés sur un seul orgue. Les vidéos ne sont pas acceptées.

## II. Epreuves de Présélections

- > Pour une candidature finale à Béthune  
Durée totale du programme : 20 minutes

> Pour une candidature finale à Nielles-lès-Ardres  
Durée totale du programme : 20minutes

> Pour une candidature finale à Saint-Omer  
Durée totale du programme : 20 minutes.

### **III. Epreuves Finales**

Béthune - Lundi 26 Septembre à 14h

> Un programme libre d'une durée moyenne de 25 minutes (hors epreuve optionnelle).

> Les candidats ne peuvent rejouer aucune pièce des présélections

> Epreuve optionnelle "musique contemporaine" Laus de Vincent Paulet ( Edition Combre) ou Toccata de Bernard Foccroulle ( Edition Lemoine)

Nielles-lès-Ardres - Mercredi 28 Septembre à 14h

> Un programme libre d'une durée moyenne de 25 minutes.

> Les candidats ne peuvent rejouer aucune pièce des présélections.

Saint-Omer - Vendredi 30 Septembre à 14h

> Un programme libre d'une durée moyenne de 25 minutes.

> Les candidats ne peuvent rejouer aucune pièce des présélections.